

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable Sir John Carling :—De la Compagnie de Prêt de London, Canada.

Par l'honorable M. Kerr (Toronto) :—De Edward J. Tisdale, de la cité d'Hamilton, dans la province d'Ontario, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Landerkin : De E. Harrington, et de la Compagnie du chemin de fer Huron et Ontario.

Par l'honorable M. Perley :—De L. Ernest et autres, de la ville de Nelson, dans la province de la Colombie Anglaise.

Par l'honorable M. Poirier :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Cox :—De l'Ordre Canadien des Forestiers du Monde.

Par l'honorable M. Young :—De Robert Kelly et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie Anglaise.

Par l'honorable M. Watson :—De Charles F. Law et autres.

Par l'honorable M. Gibson :—De S. F. McKinnon et autres, directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de transport Nationale du Canada.

L'honorable M. Landerkin a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 18 mars 1903.

Dans l'affaire de James Reid Steele, pétitionnaire pour un bill de divorce.
Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 du Sénat.

SAM'L. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Landerkin a présenté la pétition de James Reid Steele, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'un acte pour dissoudre son mariage avec Minnie Clara Steele.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De James Cooper, de la cité de Montréal, et d'autres, demandant d'être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Brockville et de l'Ouest" ;

De la Compagnie du Pont de la Grande-Ile de Niagara, demandant l'adoption d'une loi qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;

De E. Griffith et d'autres, demandant l'adoption d'une loi modifiant l'Acte d'incorporation de l'"Ordre Canadien des Forestiers du Monde" ;

Du conseil municipal de la corporation de la cité de London, province d'Ontario, demandant l'adoption d'une loi interdisant la manufacture, l'importation et la vente des cigarettes ;